

SAONE ET LOIRE
Mairie
71330 DICONNE
Tél.: 03.85.72.00.23



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE DE DICONNE

Envoyé en préfecture le 14/10/2025

Reçu en préfecture le 14/10/2025

Publié le

ID : 071-217101757-20251003-2025D017-DE



REUNION DU
03/10/2025

Date de convocation :

15/09/2025

Date d'affichage :

13/10/2025

L'an deux mille vingt-cinq et le 3 du mois d'octobre à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle du conseil municipal de la mairie sous la présidence de Monsieur Robert COULON, Le Maire,

Etaient présents : COULON Robert, COLAS Daniel, POCOBELLO Christiane, BRISET Sylvianne, JULLIEN Jean-Marc, Marion SAVOY, Maryse DUFOUR, MAURY Thomas

Etaient représentés :

Etaient excusés : Roger BERGERAS

A été nommé secrétaire de séances : Daniel COLAS

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 9

Présents ou représentés : 8

Absents : 1

Délibération
2025-17

OBJET : Précision concernant la délibération no 2025-6 du 28/03/2025 ayant pour objet un échange de terrain.

Monsieur le Maire informe que la délibération no 2025-6 en date du 28 mars 2025 concernant un échange de terrain entre la commune et Monsieur Detroit Patrick ne mentionnait pas une servitude de passage.

En conséquence il convient de préciser la constitution d'une servitude de passage grevant la parcelle C982 (à recevoir de Monsieur DETROIT Patrick par échange) au profit de la parcelle C981.

Le Conseil après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- Approuve cette mention concernant la délibération no 2025-6.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme.

Fait à Diconne, le 3 octobre 2025

Pour le Maire
L'Adjoint délégué
Daniel

